

Séminaire Stratégie Digital Learning Féfaur

30 novembre
2017

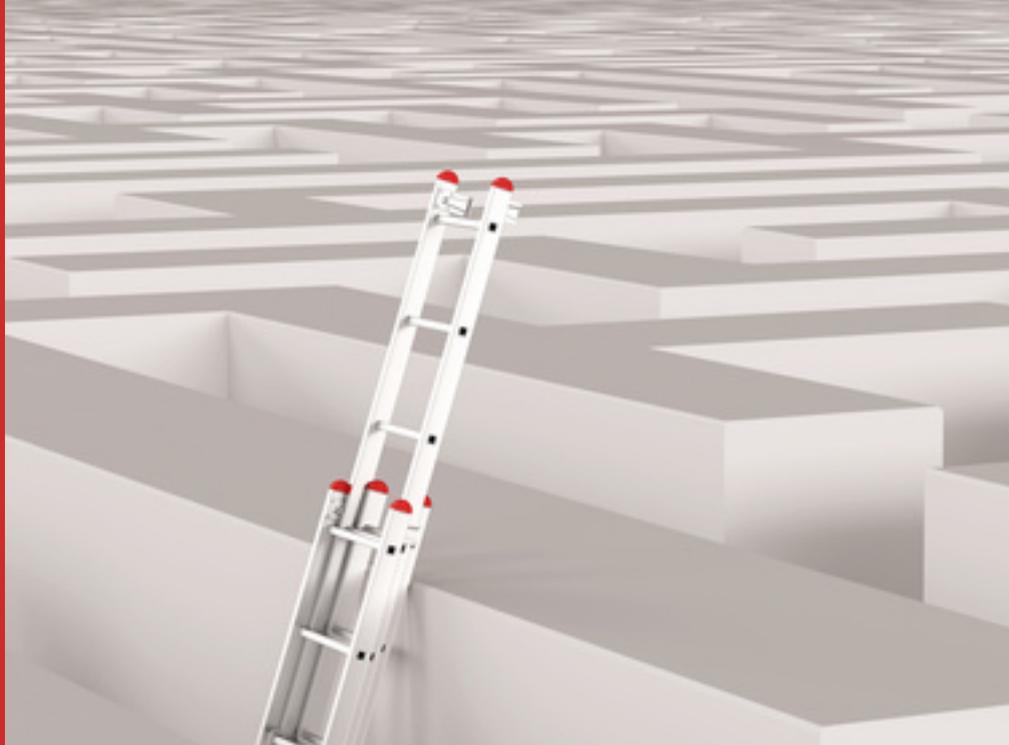
Les Salons de l'Hôtel
Saint James Albany | Paris 1er

770 €HT

Pauses et déjeuner inclus

Key notes, études de cas,
échanges... Bonnes pratiques et
retours d'expérience avec les
meilleurs experts et praticiens du
Digital Learning !

Féfaur |
SÉMINAIRES



CONSTRUIRE et PILOTER votre STRATÉGIE DIGITAL LEARNING 2018+

1 journée pour se former
à la conception et mise en œuvre de
la Stratégie Digital Learning

Un séminaire pour :

- **Déterminer** les enjeux et estimer les impacts business et RH du Digital Learning
- **Structurer** vos offres Blended Learning (contenus, parcours, services aux utilisateurs)
- **Sécuriser** le choix et l'exploitation de la plateforme LMS
- **Engager** les parties prenantes du Digital Learning à travers les plans marketing et de conduite du changement
- **Estimer** et argumenter votre budget Digital Learning et l'organisation du département formation-RH
- **Construire** et piloter la stratégie avec le Schéma Directeur Digital Learning®

Pour les responsables formation-RH, métiers, DSI, qualité,
dirigeants en entreprise ou organisme de formation

ENJEUX | ACTEURS | MÉTHODES | OUTILS | MOYENS | BUDGETS



Les entreprises ont plus que jamais besoin d'une véritable stratégie en matière de e-learning / Digital Learning. D'abord parce que, succès après succès, la généralisation du e-learning est en cours : l'amateurisme n'est plus de mise. Ensuite parce que le Digital Learning sert la transformation digitale de l'entreprise, dont la réussite dépend de la maturité digitale de l'ensemble de ses collaborateurs.

C'est à développer votre pensée et action stratégique que vous convie la 6ème édition annuelle du Séminaire "Stratégie Digital Learning" Féfaur, qui se tiendra le 30 novembre à Paris, dans les salons prestigieux du Saint-James Albany. Experts provenant des entreprises ou de fournisseurs leaders, bonnes pratiques, key notes, networking pour une mise en application immédiate de retour dans votre entreprise.

Une journée hautement vitaminée pour vous aider à construire et piloter votre stratégie Digital Learning.

Michel Diaz, Féfaur
Directeur associé

Intervenants



Pascal Aubert
Responsable Digital Learning | Natixis



Jean-Roch Houllier
International Learning and Digital Director | Thales Université



Gérard Peccoux
Président Callimedia



Aude Dellacherie
Directrice Associée Féfaur



Jacques Nico
Directeur Général Smartcanal



Elodie Primo
CEO MOS-MindOnSite



Michel Diaz
Directeur Associé Féfaur



Véronique Nougier
Directrice Pédagogique Smartcanal



Xavier Sillon
CEO Vodeclis



Christophe Fabre
Directeur Général Callimedia



Olivier Nourry
Digital Learning Manager Norauto



Manuel Tercic
Learning Program Manager | Antalis

Partenaires



Presse et Organisation



A propos du Schéma Directeur Digital Learning®

Féfaur est l'un des tout premiers cabinets d'études et de conseil Digital Learning indépendant du marché européen. Méthodologie pour construire et piloter la stratégie Digital Learning, son Schéma Directeur Digital Learning® est utilisé dans les grandes entreprises et organismes de formation en France et à l'étranger. Ses 3 séminaires annuels (évaluation, LMS, stratégie) sont suivis par des centaines de décideurs formation-RH. Michel Diaz figure dans la classement trainingpress des 10 principaux influenceurs européens.

Programme
de la matinée

Michel Diaz

Directeur Associé
Féfaur

30mn

Manuel Tercic

Learning Program
Manager
Antalis International

20mn

10mn d'échanges

Gérard Peccoux

Président

Christophe Fabre

Directeur Général
Callimedia

20mn

10mn d'échanges

Michel Diaz

Directeur Associé
Féfaur

20mn

10mn d'échanges

Jean-Roch Houllier

International Learning
and Digital Director
Thales Université

20mn

10mn d'échanges

Xavier Sillon

CEO
Vodeclif

20mn

10mn d'échanges

8h30 **Accueil**

9h00 **Construire et piloter votre stratégie e-learning - saisir les opportunités, contourner les obstacles, trouver ses alliés**



- Stratégie e-learning : concepts, parties prenantes, domaines ; méthodologie de mise en œuvre, présentation du Schéma Directeur e-learning®
- S'orienter dans les principaux domaines : enjeux et obstacles, formations à digitaliser, contenus et architecture Blended Learning, stratégies d'évaluation et de ROI, plateforme LMS, conduite du changement, organisation des équipes formation, état de synthèse
- Cartographie des parties prenantes de la stratégie e-learning : quels acteurs à mobiliser, à quel moment, comment

9h30 **Comment créer et déployer des contenus e-learning en s'appuyant sur une gouvernance et des correspondants formation professionnalisés**



- De l'expérimentation à la généralisation du e-learning chez Antalis : bilan et retour d'expérience - problématique de production des contenus e-learning
- Comment élaborer et mettre en œuvre un modèle de gouvernance / plan de développement des contenus e-learning efficaces et adaptés - la marge de manœuvre "locale"
- Le rôle clé des correspondants L&D (learning & development) : ingénierie pédagogique, story boarding, collaboration avec les experts de terrain
- Quelle formation, quel accompagnement pour professionnaliser les correspondants L&D : les missions de la "HR Academy"

10h00 **Comment renforcer et optimiser la complémentarité des contenus de formation et de la plateforme LMS**



- Les avantages d'une intégration poussée entre les contenus et la plateforme LMS - mise en cohérence des design (portail, contenus) - interopérabilité
- Formats d'apprentissage et nouveaux agencements Blended Learning : questions et bonnes pratiques pour renforcer efficacité et optimiser les coûts de la formation
- Quelles leçons tirer des évolutions récentes du Blended Learning : comment s'en servir pour anticiper sur les prochains dispositifs de formation
- Productivité des processus et qualité de l'expérience utilisateur dans les nouvelles plateformes LMS "content oriented" - divers exemples sectoriels

10h30 **Pause**

11h00 **Contenus et parcours Blended Learning : éléments de stratégie**



- Conception et production des contenus e-learning ; critères de choix et mise en œuvre, budget et charge de travail - industrialiser la production
- Comment sélectionner l'outil auteur ; impact de l'EGC (Employee Generated Content)
- Évaluation de la formation : jusqu'où aller ; l'évaluation comme média d'apprentissage ; actualisation dans la pédagogie Mobile Learning
- Comment rapprocher formation et travail dans un parcours "Blended Learning 70:20:10" - coaching et management

11h30 **Conception et déploiement d'une stratégie Digital Learning dans un grand groupe industriel : 10 leçons apprises**



- Leçons 1 et 2 : Fondations et modèle de gouvernance de votre projet
- Leçons 3 et 4 : Pilotage du projet et mise en place d'un langage commun
- Leçons 5 et 6 : Référence projet et offre de service fournisseurs
- Leçons 7 et 8 : Approche progressive et benchmark
- Leçons 9 et 10 : Gestion de la complexité et développement de l'esprit critique

12h00 **Co-réussir sa stratégie Digital Learning avec ses providers - les voies nouvelles du Customer Success Management**



- Comment obtenir le meilleur de ses fournisseurs : du Customer Success Management au "Provider Success Management" - vers la réussite partagée et durable
- Les nouveaux indicateurs d'engagement des parties prenantes- utilisateurs, managers, service formation, fournisseurs
- Le marketing de la formation à l'heure digitale : comment mettre en œuvre les meilleures pratiques du Blended Marketing
- Impact sur les missions des responsables formation et du Digital Learning Manager

12h30 **Pause déjeuner**

Féfaur est déclaré organisme de formation et est référencé dans le Datadock

Programme
de l'après-midi

Michel Diaz

Directeur Associé

Aude Dellacherie

Directrice Associée

Directrice du

Benchmark LMS

Féfaur

20mn

10mn d'échanges

Elodie Primo

CEO

MOS-MindOnSite

20mn

10mn d'échanges

Olivier Noury

Digital Learning

Manager

Norauto

20mn

10mn d'échanges

Jacques Nico

Directeur Général

Véronique Nougier

Directrice Pédagogique

Smartcanal

20mn

10mn d'échanges

Pascal Aubert

Responsable Digital

Learning

Natixis

20mn

10mn d'échanges

Michel Diaz

Directeur Associé

Féfaur

20mn

14h00 Comment choisir, déployer et exploiter sa plateforme LMS



- Plateforme LMS, Training Management System, plateforme unifiée de gestion des talents, Learning Engagement Platform : périmètres fonctionnels et critères de choix
- Comment choisir sa plateforme LMS : acteurs, phasage et documents de l'appel d'offre LMS : bonnes pratiques
- Estimer le budget de la plateforme LMS : acquisition, déploiement et exploitation - Constituants du prix
- Quelle charge de travail pour le département formation

14h30 Comment générer rapidement et économiquement un portail de formation pour l'entreprise étendue



- Enjeux de la formation étendue aux partenaires de l'entreprise - comment le Digital Learning y répond point par point
- Comment renforcer les compétences sectorielles avec les nouveaux portails métier
- L'exemple des réseaux de distribution ou de franchises : les innovations portées par le portail de formation
- Formation étendue : un terrain favorable pour calculer le ROI du Digital Learning - exemples

15h00 Internalisation et l'internationalisation du e-learning - le double défi rempli par Norauto



- Des premiers contenus au développement d'un catalogue e-learning conséquent : comment actualiser la stratégie de production des contenus
- Les compétences et charges de travail nécessaires pour produire en interne- critères de choix et utilisation des outils auteurs
- Internationalisation des contenus : harmonisation et marges de manœuvre locales - identification et partage des innovations locales
- Exemple de mise en application au parcours de formation e-learning à la sécurité : la place croissante du Mobile Learning chez Norauto - vers les contenus générés par les utilisateurs

15h30 Pause

16h00 Comment réinventer la formation par l'intégration du Mobile Learning



- Comment créer les conditions de réussite du Mobile Learning : problématiques techniques (Web, apps), responsive design et pédagogies spécifiques
- Mobile et micro-learning : de l'apprentissage au support à la performance - motion, design, Web series : bonnes pratiques de conception / production / diffusion - exemples d'application



- Comment enrichir les parcours Blended Learning avec des sessions Mobile Learning
- Perspectives du Mobile Learning : réalité virtuelle / réalité augmentée

16h30 Missions et compétences de la fonction formation dans l'émergence des nouveaux environnements d'apprentissage



- Transformation digitale de l'entreprise, conduite du changement : le Digital Learning comme preuve et moyen de l'acculturation digitale des collaborateurs
- Comment mettre en œuvre une organisation "temps réel" du travail avec un accès immédiat et facilité à la connaissance et à l'information
- Quel rôle, missions et compétences pour les professionnels de formation dans les environnements d'apprentissage ouverts : administration du "Learning Hub", animation des collectifs d'apprenance - vers le Project Leader
- Mise en application : le MOOC de onboarding (intégration)

17h00 Comment défendre et soutenir durablement une stratégie Digital Learning gagnante pour les l'entreprise, ses métiers et salariés



- Quelles missions, compétences, organisation du département formation pour soutenir durablement une stratégie Digital Learning répondant aux attentes des diverses parties prenantes
- Comment défendre la stratégie Digital Learning et ses budgets devant la direction et les métiers
- États de synthèse du Schéma Directeur e-learning® : Gantt, budgets d'achat, charges de travail

Pour les inscrits qui ne pourront y assister, la dernière Keynote sera rejouée en Web conférence le 7/12 2017 à 14h00.

17h20 Clôture

Féfaur est déclaré organisme de formation et est référencé dans le Datadock



Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin dûment complété
Par mail : julie.thomas@fefaur.com,
Par courrier : Féfaur - 148, rue de l'Université - 75007 PARIS

Entreprise

Société : _____
Adresse : _____
CP : _____
Ville : _____
SIRET : _____

Personne à contacter concernant votre stage

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
e-mail : _____
N° de tél : _____

Demande de convention de formation, veuillez cocher la case

Participant(s)

Prénom et Nom	Fonction	Tél et e-mail
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Adresse de facturation

(si différente de celle-ci-dessus)

Société : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____

Règlement et facturation

Règlement à l'inscription par chèque à l'ordre de Féfaur ou par virement bancaire sur présentation de facture.

Les prix comprennent : les pauses café, le déjeuner et le support de cours au format numérique.

Pour un bon de commande ou un règlement par OPCA, reportez-vous aux conditions générales de vente.

Toute inscription implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-jointes. Féfaur est référencé dans le Datadock.



Conditions tarifaires

770 € HT pour 1 inscription
soit 924 € TTC dont 154 € de TVA (20%)

15% de remise effectuée sur la 2^{ème} inscription

Fait à : _____
Le : _____

Signature du responsable Formation et cachet de l'entreprise

Contact

julie.thomas@fefaur.com
+33 (0)3 26 86 49 65



Les Salons de l'Hôtel
Saint James Albany
202, rue de Rivoli
Paris 1^{er}



Métro
Tuileries ou
Pyramides

Conditions
générales de
vente

1. Présentation

Société de conseil et d'études e-learning, Féfaur (siège social : 148 rue de l'Université - 75007 PARIS (France)) a sa déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 52779 75 auprès du préfet de région Ile de France.

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) précisent les modalités de réservation et d'achat des actions de formation de Féfaur. Le fait de passer commande implique l'acceptation sans réserve des CGV, seules les conditions particulières accordées expressément par Féfaur pouvant y déroger.

3. Formations

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises réalisées dans des locaux mis à disposition par Féfaur.

Inscription : une inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception du paiement intégral de la formation.

Remplacement d'un participant : Féfaur offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant.

Insuffisance du nombre de participants à une session : Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Féfaur se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités, et de la reporter à une date ultérieure. À défaut que le Client puisse participer à cette nouvelle session, il pourra demander le remboursement de sa formation.

Documents contractuels : À la demande du Client, Féfaur peut adresser une convention de formation professionnelle établie en deux exemplaires dont un sera à retourner par le Client avec le cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation.

Programme : Féfaur se réserve de droit de modifier le programme tout en restant dans les objectifs et l'esprit du séminaire.

4. Facturation – Règlement

Prix : Tous les prix sont exprimés en euros HT et TTC. Ils comprennent les deux pauses, le déjeuner et la documentation pédagogique au format numérique.

Facture : La facture est adressée au Client dès réception de l'inscription.

Paiement : Le paiement doit être effectué à l'inscription sur présentation de facture, par chèque ou virement bancaire ; l'accès à la salle de formation n'est possible qu'aux participants ayant acquitté le paiement de leur inscription.

Bon de commande : Si le Client émet un bon de commande, il devra le joindre impérativement avec le bulletin d'inscription.

Règlement par un OPCA : En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription que le Client retourne signé à Féfaur. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par Féfaur au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à Féfaur au premier jour de la formation, Féfaur se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

5. Annulation par le Client

Les dates de formation sont fixées et sont bloquées de façon ferme. Toute annulation doit parvenir à Féfaur impérativement par écrit. En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation, des indemnités sont dues dans les conditions suivantes : - Annulation communiquée moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% du montant de la formation sera retenu au client. - Annulation communiquée moins de 15 jours ouvrés avant la session : la totalité du montant de la formation sera retenue au Client.

6. Limitations de responsabilité de Féfaur

La responsabilité de Féfaur ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du

matériel ou du prestataire fournisseur de la salle de formation. La responsabilité de Féfaur est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la formation concernée.

7. Force majeure

Féfaur ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Féfaur.

8. Propriété intellectuelle

Féfaur est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Féfaur pour assurer les formations, demeurent sa propriété exclusive. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord express de Féfaur. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

9. Litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Toute contestation ou litige est de la compétence du Tribunal de commerce de PARIS.